

CELAVAR

Adhérents

AFIP Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales. **CHANTIER école. Culture et Promotion** Action, Education, Information civique et Sociale. **FNCIVAM** Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural. **FNFR** confédération Nationale des Foyers Ruraux et associations d'animation et de développement en milieu rural. **GREP** Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective. **INTER-AFOCG** Inter-Associations de Formation Collective à la Gestion. **La Ligue de l'enseignement**. **MRJC** Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne. **PEC** Peuple Et Culture. **UNAADMAR** Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural. **UNADEL** Union Nationale des Acteurs et des structures de Développement Local. **UNAREC** Union Nationale des Associations Régionales Etudes et Chantiers. **UNCPIE** Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

Partenaires associés

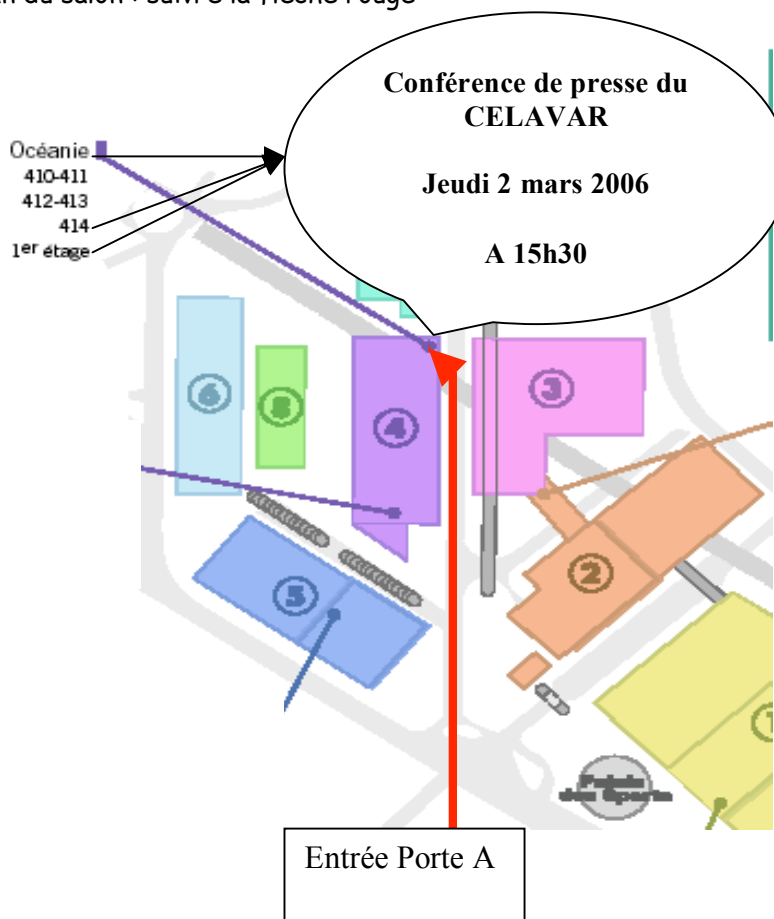
ARF Association des Ruralistes Français. **CNIDFF** Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles. **Culture et Liberté. École des territoires** (Bergerie nationale). **FCSF** Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France. **FNCUMA** Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole. **FNHDR** Fédération Nationale Habitat et Développement Rural. **Mairie conseils** (CDC). **SOURCE** Centre National de Ressources du Tourisme en Espace Rural. **UNMLR** Union Nationale des Missions Locales Rurales.

Les associations du CELAVAR se ramassent à l'appel !

Conférence de presse Jeudi 2 mars 2006 à 15h30

Au Salon International de l'Agriculture
M° Porte de Versailles - Ligne 12
Hall 4 - Salle Océanie 414

Plan du salon : suivre la flèche rouge



**Comité d'Etude et de Liaison
des Associations à Vocation
Agricole et Rurale**

13-15, rue des Petites Ecuries
F – 75010 PARIS
Tél. : 01 48 24 09 41
Fax : 01 42 46 02 92
E-mail : celavar@wanadoo.fr
Internet : www.celavar.org

Communiqué de presse du 1^{er} mars en 2^{ème} page.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Christophe Jamet au
06 64 20 07 85

Les associations du CELAVAR se ramassent à l'appel !

Après avoir été précurseur en matière de convention pluriannuelle avec les réseaux associatifs nationaux, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a décidé, pour l'année 2005 et ensuite pour les années 2006-2008, de procéder par appel à projets pour déterminer les réseaux associatifs qu'il devrait soutenir.

Les résultats viennent de tomber et **plusieurs associations nationales** qui travaillaient en partenariat avec le Ministère depuis plus de 15 ans viennent d'apprendre, de manière sibylline, **qu'ils ne seraient plus soutenus**.

Un grand nombre d'entre elles s'étaient réunies, au début des années 1990, en créant le CELAVAR (Comité d'études et de liaisons des associations à vocation agricole et rurale) afin de faire progresser leurs collaborations, la mutualisation de leurs pratiques, la pertinence de leurs travaux, l'efficacité de leurs actions. Ainsi, elles ont contribué à affirmer une définition du développement rural pas uniquement centré sur le seul développement agricole, mais qui devait prendre en compte création d'activités, ingénierie territoriale, développement social et culturel.

Leurs travaux ont été évalués par l'inspection générale du Ministère de l'Agriculture, le COPERCI, et leurs conclusions, restées « secrètes », semblaient globalement positives pour ces associations et préconisaient même que le Ministère entende mieux ce qu'elles proposaient aux fins d'intégration dans la mise en œuvre des politiques de développement des territoires ruraux. La loi promulguée le 23 février 2005 relative à l'animation des territoires ruraux précise la place importante des associations pour le renouveau de ces territoires.

Pourtant les associations nationales du Celavar, qui représentent 30 000 associations locales et 50 000 emplois, ont vu leurs financements baisser de près de deux tiers entre 2003 et 2006. La concertation qui avait été annoncée n'a pas eu lieu. L'arbitraire a été préféré au partenariat, la mise en concurrence au dialogue, la mise en danger d'emplois au développement.

Cette situation est évidemment dommageable pour ces réseaux associatifs, mais elle l'est aussi pour l'Etat. Alors que le Premier Ministre a réuni, le 23 janvier dernier, une première conférence nationale de la vie associative, à laquelle le Celavar a fortement contribué, on peut avoir l'impression que les promesses qui en ressortent n'engageaient que ceux qui voulaient bien y croire.

Les réseaux associatifs réunis au sein du Celavar ne peuvent se contenter de décisions unilatérales. Celles-ci semblent en contradiction avec le renouveau du partenariat prôné par le Premier Ministre mais aussi avec ce qu'apportent les citoyens mobilisés et organisés du monde rural.

C'est pourquoi, ils ont décidé de tenir **une conférence de presse, le jeudi 2 mars, au sein du Salon International de l'Agriculture**.